

Politique en matière de diversité, d'équité et d'inclusion

Dernière révision : Novembre 2024

Tables des matières

1. INTRODUCTION	3
2. CHAMP D'APPLICATION	3
3. DÉFINITIONS	3
4. ENGAGEMENTS.....	4
5. LES ATTENTES DE MBI À L'ÉGARD DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION	5
6. LES ATTENTES DE MBI À L'ÉGARD DES EMPLOYÉS	6
7. PLAINTES.....	6
8. REPRÉSAILLES.....	6
9. COMMUNICATION	7
10. RÉVISION	7

1. INTRODUCTION

Chez Placements Montrusco Bolton inc. (« MBI »), nous croyons que l'équité, la diversité et l'inclusion (« EDI ») sont des éléments essentiels de notre culture organisationnelle. Nous nous engageons à favoriser un environnement de travail inclusif où chaque employé est traité avec équité et respect, et où les diverses contributions des membres de notre équipe sont valorisées. Nous nous efforçons d'offrir à tous les individus des chances égales de s'épanouir, de contribuer à notre succès et de réaliser leur plein potentiel. En cultivant un sentiment d'appartenance, de confiance et de collaboration, nous pouvons créer une valeur inégalée à tous les niveaux de notre organisation.

Au minimum, cette politique vise à garantir que MBI se conforme à toutes les réglementations applicables en matière d'EDI. Elle permet de prévenir les comportements inappropriés et de répondre efficacement aux situations de discrimination fondées sur les motifs définis par la loi.

2. CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique à tous les employés actuels de MBI et s'étend à nos relations avec toutes les parties prenantes, y compris les entreprises dans lesquelles nous investissons.

3. DÉFINITIONS

Équité : L'équité de l'accès, des opportunités et de l'avancement pour tous au sein d'une organisation, ce qui nécessite d'éliminer les barrières et les causes profondes qui ont empêché les groupes sous-représentés de participer pleinement au lieu de travail. L'équité se distingue de l'égalité. L'égalité exige que chaque individu soit traité sans discrimination, y compris qu'il bénéficie des mêmes chances d'avancement. L'équité va plus loin et offre à ceux qui en ont besoin un soutien ciblé pour atteindre leur plein potentiel.

Diversité : L'ensemble des caractéristiques, des perspectives, des identités humaines.

Inclusion : Un état dynamique de fonctionnement dans lequel tout employé peut être et se sentir respecté, valorisé, en sécurité et pleinement engagé. L'inclusion est le processus par lequel MBI crée un sentiment de communauté, permettant aux employés et à l'organisation dans son ensemble de bénéficier de la diversité. L'inclusion garantit que chacun a le droit de participer à notre lieu de travail et crée un environnement où tous les individus se sentent acceptés, à l'aise et habilités à partager leurs points de vue.

4. ENGAGEMENTS

MBI s'engage à respecter les engagements suivants :

- **Créer un environnement de travail respectueux et inclusif**

Nous nous engageons à maintenir un environnement de travail qui favorise la dignité et le respect de chaque employé. Nous reconnaissons et valorisons les différences individuelles et les contributions de tous les employés, en nous efforçant de créer un environnement qui embrasse la diversité. Compte tenu de notre culture d'indépendance d'esprit et de nos valeurs de franchise et de collaboration, nous encourageons nos collaborateurs à exprimer leurs différents points de vue avec respect, pour le plus grand bien de l'entreprise.

- **Attirer une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée**

Nous visons à attirer et à retenir une main-d'œuvre talentueuse et diversifiée qui reflète la diversité des talents disponibles au sein de notre société.

- **Développer des pratiques de sélection équitables et inclusives**

Nous veillons à ce que tous les critères de sélection soient appropriés et fondés sur la diversité des compétences, de l'expérience et des perspectives lors de l'embauche de nouveaux collaborateurs et de la promotion des membres actuels de l'équipe. Nous visons à donner des chances égales à un ensemble diversifié de candidats talentueux et à garantir une adéquation culturelle entre MBI et le candidat. Nous ne pratiquons aucune discrimination fondée sur l'âge, l'origine ethnique, la couleur de peau, l'origine nationale, la religion, le sexe, l'identité ou l'expression sexuelle, l'orientation sexuelle, l'état civil, le handicap, le statut d'ancien combattant, le milieu socio-économique et toute autre caractéristique qui fait de chacun un individu unique.

- **Promouvoir le développement professionnel et les possibilités de formation pour tous les employés**

Nous nous engageons à favoriser un environnement inclusif qui donne la priorité à la croissance et au développement professionnels de chaque membre de l'équipe. Grâce à des programmes de formation financés et à des opportunités d'apprentissage continu, nous nous efforçons de veiller à ce que chaque individu dispose des ressources et du soutien nécessaires pour atteindre son plein potentiel. Compte tenu de sa culture d'entreprise apprenante, MBI estime que la formation et le développement constituent un investissement important pour l'entreprise.

- **Lutte contre l'intimidation et le harcèlement**

Nous décourageons activement toute forme d'intimidation, de brimades, de victimisation, de diffamation ou de harcèlement qui contredit les intentions de cette politique et nous nous y opposons. De tels comportements feront l'objet de mesures disciplinaires appropriées.

- **Révision et mise à jour régulières des pratiques**

Nous nous engageons à revoir et à mettre à jour régulièrement toutes les pratiques et politiques en matière d'emploi qui ne sont pas conformes aux intentions de la présente politique. Cela inclut des domaines tels que le recrutement et la sélection, la rémunération et les avantages sociaux, le développement professionnel et la formation, les promotions, les transferts, les programmes sociaux et récréatifs, et les licenciements. Notre objectif est de favoriser un environnement de travail fondé sur les principes de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

- **Respect des exigences légales**

Nous respectons les exigences légales applicables en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, en favorisant un environnement où une communication respectueuse est encouragée à tout moment.

5. LES ATTENTES DE MBI À L'ÉGARD DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Nous attendons de notre équipe de direction qu'elle :

- **Comprenne son rôle dans la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion**

Les gestionnaires jouent un rôle crucial dans la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion au sein de notre organisation. Ils doivent montrer l'exemple et promouvoir activement un environnement de travail inclusif.

- **Agisse conformément à la présente politique**

Les gestionnaires doivent respecter cette politique à tout moment et veiller à ce que leurs actions soient conformes aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

- **Décourage les actions contraires**

Les gestionnaires doivent activement décourager et adresser toute action ou tout comportement contraire à la présente politique.

6. LES ATTENTES DE MBI À L'ÉGARD DES EMPLOYÉS

Nous exigeons de tous les employés qu'ils :

- **Se traitent mutuellement avec dignité et respect**

Les employés doivent se traiter mutuellement avec dignité et respect à tout moment, afin de favoriser un environnement de travail favorable et inclusif.

- **Agissent conformément à la présente politique**

Tous les employés sont tenus d'adhérer à cette politique et de promouvoir une culture de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

- **Identifient et signalent les infractions à la politique**

Si des employés sont témoins d'une violation de cette politique, il leur incombe de la porter rapidement et anonymement à l'attention du service de contrôle de la conformité au moyen du présent formulaire : [Infractions liées au code d'éthique, actes répréhensibles et dénonciations](#).

7. PLAINTES

Nous attendons de tous les employés qu'ils respectent les engagements énoncés dans la présente politique. En cas de violation, les employés sont encouragés à signaler immédiatement l'incident au département de conformité. Les violations de cette politique peuvent donner lieu à des mesures disciplinaires, y compris le licenciement, en fonction de la nature et de la gravité de la violation, à la suite d'une enquête approfondie.

8. REPRÉSAILLES

MBI interdit strictement toute forme de représailles, de moqueries ou de menaces à l'encontre des employés qui signalent des incidents ou des plaintes pour discrimination ou harcèlement, ou qui participent à des enquêtes connexes. Tout employé surpris à adopter de tels comportements s'expose à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement pour faute. Les employés qui font des signalements ou déposent des plaintes de bonne foi, quelle qu'en soit l'issue, ne feront l'objet d'aucune mesure disciplinaire. Toutefois, l'entreprise prendra les mesures disciplinaires qui s'imposent à l'encontre de tout employé qui dépose des plaintes fausses ou malveillantes.

9. COMMUNICATION

Cette politique est communiquée à nos employés, à nos clients et à d'autres parties prenantes et est accessible au public sur notre site web.

10. RÉVISION

MBI réexaminera périodiquement cette politique afin d'en garantir l'efficacité et procédera aux mises à jour jugées nécessaires.